



COMMUNIQUE DE PRESSE /

LE GROUPE AXA PRESENTE LES RESULTATS DE LA 3^e EDITION DU CARBON DISCLOSURE PROJECT FRANCE

Paris, le 1^{er} octobre 2008

L'enquête du Carbon Disclosure Project France, menée auprès des 120 plus grandes entreprises françaises, analyse la réactivité des entreprises face au changement climatique et leur aptitude à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). L'objectif de cette enquête est d'améliorer l'information à destination des investisseurs afin qu'ils puissent prendre leurs décisions d'investissement en toute connaissance de cause.

AXA soutient et répond aux enquêtes du CDP depuis leur lancement en 2002. Depuis 2006, AXA est « Membre » du CDP et co-produit l'enquête du SBF 120 et l'événement de présentation des conclusions de ces enquêtes. Investisseur de long terme, AXA est convaincu de l'impact sur la performance des entreprises des contraintes émergentes liées aux émissions de carbone.

Une communication plus forte des entreprises françaises sur leur stratégie carbone

Le taux de réponse de l'enquête CDP France progresse de 40% par rapport à 2006 pour atteindre 63% (56% en 2007 et 45% en 2006 - première édition).

Cependant, le taux de réponse varie selon les deux catégories d'entreprises définies par le CDP (entreprises fortement ou faiblement émettrices de GES). Le taux de réponse en 2008 pour les moins émettrices est de 58% (46% en 2007). Ce constat révèle que ces entreprises ont conscience de l'enjeu de communication mais les plus émettrices de GES, celles pour lesquelles l'enjeu est stratégique, ne sont encore que 76% (75% en 2007) à répondre au questionnaire.

Le changement climatique : juste équilibre entre risques et opportunités

En 2008, 95% des entreprises identifient au moins un type d'opportunités liées au changement climatique, une progression significative depuis les 65% de 2006. Cependant, 97% déclarent aussi identifier au moins un type de risque, confirmant ainsi la prise de conscience du risque, déjà très présente les années précédentes (79% en 2007 et 57% en 2006). Dans ces deux cas, les risques ou opportunités les plus souvent identifiés sont réglementaires ou dus à l'impact physique du changement climatique. Le risque carbone peut donc être perçu comme un risque et/ou une opportunité mais cette perception varie en fonction du secteur d'activité et de l'importance des émissions de GES.

De la mesure des émissions de gaz à effet de serre au plan de réduction

En 2008, on distingue une amélioration notable du taux de réponse relatif aux émissions de GES. Une majorité des entreprises a fourni des données quantitatives sur leurs émissions telles que définies par le « Greenhouse Gas Protocol » : 68% pour le domaine 1 (émissions directes), 59% pour

le domaine 2 (émissions indirectes liées aux achats d'électricité et de chaleur), à comparer aux 39% pour le domaine 3 (autres émissions indirectes, plus complexes à mesurer).

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à élaborer des plans de réduction de leurs émissions de GES, le taux passant de 37% en 2006 à 49% en 2008. L'examen des réponses à l'enquête du CDP montre que l'horizon de ces plans se situe majoritairement à court terme et que seulement huit entreprises, quatre fortement et quatre faiblement émettrices en GES, se fixent des objectifs au-delà de 2012.

L'importance de la gouvernance dans la mise en place des plans de réduction

Ces stratégies mises en œuvre par les entreprises ont d'autant plus de chance d'aboutir que, pour 57% d'entre elles, la problématique du changement climatique relève directement de la responsabilité d'un ou de plusieurs membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration. L'analyse des résultats de l'enquête montre qu'indépendamment du volume d'émissions directes de GES de l'entreprise, plus la Direction Générale est impliquée, plus elle identifie des opportunités commerciales, et plus elle dialogue avec les pouvoirs publics.

Les secteurs les moins directement exposés sont les mieux classés dans le Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI France)

Cinq entreprises issues de secteurs fortement émetteurs et quinze entreprises issues de secteurs faiblement émetteurs se distinguent par la transparence de leurs réponses.

Le CDLI regroupe les 20 entreprises les mieux classées en fonction de la qualité de l'information fournie, selon une méthodologie d'évaluation et de notation élaborée par le CDP. Cette année, les notes des 76 entreprises françaises ayant répondu s'échelonnent entre 2 et 88 sur 100, avec une moyenne de 51 sur 100. Tous secteurs confondus, quatre entreprises ont décroché une note supérieure à 80 sur 100 : LVMH (88), Carrefour (87), AXA (86) et Crédit Agricole (81). Ces quatre entreprises font partie des secteurs faiblement émetteurs ; les scores le plus élevés des entreprises les plus émettrices commencent à 73 avec Renault.

Il apparaît donc un décalage entre la qualité des réponses et les enjeux stratégiques des entreprises sous contrainte carbone.

A propos du Carbon Disclosure Project

Le Carbon Disclosure Project (CDP) constitue un secrétariat chargé de coordonner la collaboration des investisseurs institutionnels sur la problématique du changement climatique. Le CDP invite depuis six années consécutives les investisseurs institutionnels à adresser aux entreprises une requête d'informations commune qui porte sur les implications potentielles du changement climatique pour la valeur actionnariale. La requête d'information du CDP6 a été soutenue par 385 investisseurs institutionnels gérant plus de 57.000 milliards de dollars. Les trois premières requêtes d'informations du CDP ont été adressées aux 500 premières entreprises mondiales par capitalisation boursière (FT500). En 2008, l'échantillon des entreprises interrogées a été étendu à plus de 3000 entreprises grâce aux expansions géographiques du CDP (Chine, Corée, Amérique latine, Pays-Bas, Espagne) et deux expansions sectorielles (secteurs Transport et Production d'électricité). Plus de 1500 entreprises ont répondu. Leurs réponses ainsi que les rapports CDP sont disponibles sur le site www.cdproject.net.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 aux normes IFRS s'élève à 93,6 milliards d'euros, et le résultat courant à 6,1 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'*American Depository Share* (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA. AXA est référencé dans les indices sociaux ASPI EUROZONE, DJSI et FTSE4Good

Ce communiqué de presse est disponible sur le site du Groupe AXA : www.axa.com

Relations presse Groupe AXA

Christophe Dufraux: +33 1 40.75.46.74 – christophe.dufraux@axa.com

Armelle Vercken: +33 1 40 75 46 42 – armelle.vercken@axa.com